

Le Petit Usania

n°17 - Janvier 2000 3° année

Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 8 janvier 2000

14h30

Daniel PREVOT, président sortant, ouvre la séance en présence des 20 membres actifs 99, à jour de cotisations 2000, présents ou représentés suivants : ANTOINE N., BIRY M. (procuration), BLIND J.-M., DESCHIN J. (procuration), FLEJO Y., GOBERT S., HOULNE C. (procuration), HOULNE P., LIBERT P., MARTIN M., PETITJEAN I., PREVOT C., PREVOT D., PREVOT E., PREVOT M. (procuration), PREVOT N., PREVOT V. (procuration), ROUMEGOUS C., VEJUX -MARTIN S. (procuration) et WIRTZ C. ainsi que d'un nouveau membre (CUXAC P.), de 2 membres honoraires (WEBER A. et WEBER E.) et d'un membre non à jour de cotisation (NOWAK P.).

Le quorum (2/3 au moins des 33 membres actifs 99 à jour de cotisations) de 22 membres n'étant pas atteint, l'assemblée ordinaire, conformément à l'article 6 des statuts, est suspendue pour une durée de 30 minutes au terme de laquelle se tiendra une assemblée extraordinaire avec les membres présents ou représentés.

Durant ce temps 5 membres rejoignent l'assemblée générale (CARIGI I., CARIGI P., RAGARU B. (procuration), RAGARU L. et SCHER J. (procuration)) ce qui porte à 25 le nombre des votants.

15h00

L'assemblée générale extraordinaire est déclarée ouverte par le président qui présente le troisième numéro d'Usania, l'annuaire de l'USAN rassemblant les informations nécessaires aux membres de l'A.G.

Le président lit son **rapport moral** dans lequel il présente une statistique sur le nombre de fédérés et le taux de féminité de la fédération, de la ligue et de ses 4 CDS ainsi que celle de notre club. Il indique ensuite qu'il y a eu un nouveau cadre cette année (Laurence HERRIOT) et qu'il serait souhaitable que de nouveaux initiateurs soient formés ainsi qu'au moins un moniteur spéléo. Les statuts du club sont en refonte et feront l'objet d'une Assemblée Générale Extraordinaire dans le courant de l'année.

Le secrétaire présente les **renseignements statistiques** concernant les membres du club pour l'année 1999 : évolution de l'effectif du club depuis 1981, taux de reconduction des membres, répartition selon le nombre d'adhésion des 228 personnes qui ont été membres de l'USAN, moyenne d'âge de 31,7 ans (inférieure à celles de 1997 et 98 et à celle de la fédération), localisation des membres (27 % de nancéien, 28 % dans l'agglomération nancéienne, 36 % en Meurthe-et-Moselle), nombre de cadres (environ 1 pour 5 membres). Il dresse ensuite le **bilan d'activités du secrétariat** (tous les objectifs fixés en 1999 ont été atteints sauf un : la gestion de données topographiques sous Toporobot), puis il effectue le

Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne, ou USAN, «a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles» (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54 S 433.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

.....
o Directeur de publication o
o & Responsable de o
o o
o
o Imprimeur : USAN - NANCY o
o ISSN n° o
o
o

bilan des activités du club (128 sorties organisées en 1999 contre 132 en 1998 pour plus de 230 sorties de membres de l'USAN).

- Daniel PREVOT dresse le bilan des **activités éducatives** : 733 visiteurs (dont 123 lors de la journée Spéléo Pour Tous à Pierre-la-Treiche) de 50 groupes en 1999 (contre 837 de 53 groupes en 98) pour 95 cadres spéléos.

- Daniel PREVOT établit le bilan de la **commission topographie** : poursuite des travaux dans les carrières de Savonnières-en-Perthois et travaux sur les communes de Gondreville et Vézelize.

- Le secrétaire effectue la lecture du **compte rendu du documentaliste**, Bruno RAGARU : achat de cartes et de topoguides.

- Daniel PREVOT rend compte des **séances d'entraînements au mur d'escalade** : 798 participants en 1999 (malgré une absence de pointage sur 11 séances) contre 681 en 98 et 662 en 97.

- Sylvie GOBERT établit ensuite le bilan des **séances à la piscine de Nancy Thermal** : 261 participants en 1999 malgré la fermeture de la piscine aux 2ème et 3ème trimestres (contre 422 en 98 et 410 en 97). Néanmoins, la baisse est sûrement due à la défection du Moniteur Plongée (qui effectue son service national).

- Christophe PREVOT rend compte du bilan de la **commission Inventaire-54** : très peu de travaux sur le terrain et peu de travail d'archive cette année.

- Jean-Luc METZGER donne des informations sur l'**état d'avancement du site Internet** du club alors qu'il est visionné grâce à un vidéoprojecteur. Entre le 3 novembre et le 19 décembre il a été visité 180 fois (notamment depuis l'Allemagne, la Principauté d'Andorre, la Belgique, l'Espagne, le Mexique et la Suisse). Il effectue ensuite le bilan des courriers envoyés aux mairies pour l'Inventaire-54, puis donne des informations sur l'inventaire de Côte d'Or et sur la bibliothèque régionale.

ADMANT P. rejoint l'A.G. : il y a alors 26 votants.

Le trésorier brosse le **compte rendu financier** : le budget 99, de 21 407,45 F, est en baisse de 5 422,55 F par rapport à 1998. Ceci est principalement dû à une baisse des subventions : en 98 nous avons reçu 3 810 F pour les FNDS de 97 et 98 alors que nous n'avons reçu que 500 F cette année (pour mémoire, en 1983 le FNDS était d'environ 116 F par membre ; il est aujourd'hui de 6 F...) ! De plus, nous avons un stock de carbure et de cartes d'initiation ce qui donne un solde négatif de 1 725 F. Les manifestations, quant à elles, ont rapporté 14 742,55 F contre 15 627 F en 98, ce qui est un bon chiffre compte tenu des réglementations actuelles. Les cotisations ont rapporté au club 4 440 F (soit environ 57 F par personne) et couvrent simplement les frais administratifs de 4 434,32 F.

17h00

Les vérificateurs aux comptes accordent leurs quitus au trésorier.

17h15

Les quitus sont votés à main levée :
unanimité pour le rapport moral du président,
unanimité pour le bilan financier du trésorier et
unanimité pour le compte rendu d'activités du secrétaire.

17h20

Les différents responsables de commissions font leurs bilans.

- Pour la **commission Promotion** Yann FLEJO signale un bénéfice de 30 F en 99 soit 76 F de bénéfice total sur 2 ans. Il ne se représentera pas comme directeur en raison de son éloignement.

- Pour la **commission Mines** Jean-Mary BLIND parle des projets de fermetures de mines avec clés. Cette année l'ensemble des travaux s'est porté sur la mine de Boudonville à Maxéville.

- Pour la **commission Archives** Patrick LIBERT présente celles de 1999 qui viennent gonfler l'ensemble stocké chez lui.

- Pour la **commission Festivités** Sylvie GOBERT indique un bénéfice de 200 F en 1999.

- Pour la **commission Matériels** Martial MARTIN signale l'achat de 4 baudriers de spéléos complets ce qui porte le nombre de baudriers à 16, ainsi que l'achat de cordes ce qui porte le total des cordes spéléos à 1 912 m (augmentation de 320 m) pour environ 250 amarrages.

17h40

Le **comité directeur 2000** du club est alors nommé. 10 postes étant à pourvoir, les 10 candidats se présentant sont élus. Le comité directeur est formé, par ordre alphabétique, de : BLIND J.-M., CARIGI P., GOBERT S., MARTIN M., METZGER J.-L., PREVOT C., PREVOT D., RAGARU B., ROUMEGOUS C. et WIRTZ C.

18h00

Sur proposition du nouveau comité, **Daniel PREVOT est élu président** par l'A.G. avec 25 oui (contre 1 non).

Le comité a alors proposé de reconduire le bureau composé comme suit :

Vice-Président : Bruno RAGARU

Trésorier : Christian ROUMEGOUS

Secrétaire : Christophe PREVOT

18h15

Pour l'année 2000 sont nommés :

Archiviste - bibliothécaire : Patrick LIBERT

Délégué aux mines et à l'archéologie : Jean-Mary BLIND

Gestionnaire des activités à la piscine : Sylvie GOBERT

Programme établi lors de la réunion du samedi 8 janvier

- le D 09/01 **travaux** : visite entrées des grottes de Pierre-la-Treiche / resp. : Daniel PREVOT
le S 15/01 **travaux** : pose cadenas grotte d'Audun-le-Tiche / responsable : Daniel PREVOT
le D 16/01 **travaux** : remise en état du chemin d'accès aux grottes à Pierre-la-Treiche / resp. : D. PREVOT
du S 22/01 **spéléo** : dans le doubs
au D 23/01 responsable : Patrick CARIGI

Durant tous les week-end de janvier et de février Martial MARTIN projette d'aller au gouffre Jean Bernard si la météo le permet, sinon spéléo ou plongée dans le Doubs...



Prochaine réunion : Vendredi 28 janvier à 20h au local

En prévisions

- le S 29/01 **réunion** : A.G. LISPEL (à 15h) et séminaire à la M.L.S. (Lisle-en-rigault) / contact : D.PREVOT
Ordre du jour de l'AG de la LISPEL :

- .rapport moral, rapport d'activités et rapport financier
- .projets 2000 et budget prévisionnel
- .renouvellement du comité directeur et des présidents de commissions
- .élection des vérificateurs aux comptes, des représentants au CD de l'AAMLS et des grands électeurs
- .questions diverses

- le D 30/01 **encadrement** : club de judo à Pierre-la-Treiche / resp. : Jean-Luc METZGER
du S 18/03 **travaux** : nettoyage printanier annuel : détagage à Pierre-la-Treiche le samedi et nettoyage du
au D 19/03 Gouffre de la Grimosanté le dimanche / responsable : Daniel PREVOT pour CR-PEPEL
du S 10/06 **réunion** : congrès national à Tarascon-sur-Ariège
au L 12/06 contact : Daniel PREVOT

Informations

Mur d'escalade : séance hebdomadaire chaque mardi (hors vacances scolaires) de 20h à 22h pour escalade et entraînement sur corde au gymnase Provençal (quai René II à Nancy)

Piscine : séance hebdomadaire chaque jeudi de 20h30 à 22h15 (horaire bassin : 20h45-22h) pour plongée et natation

Tarifications pour 2000

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F = 25,15 €
Cotisation club USAN simple : 105 F ou 16 €

Assurance fédérale basique : 200 F = 30,49 €
Licence initiation individuelle : 20 F = 3,05 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F = 9,15 €	3 F = 0,46 €
personne extérieure	15 F = 2,29 €	25 F = 3,81 €	70 F = 10,67 €	5 F = 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F = 2,29 €	50 F = 7,62 €	-	-
forfait mensuel	40 F = 6,10 €	100 F = 15,24 €	-	-